

170. BOMBEVARDON DE SANTA TERESINHA. Le sévère, la CODEARA, financée par la Surintendance pour le Développement de l'Amazonie (SUDAM), est en conflit depuis cinq ans avec les habitants de Santa Teresinha parce que la Société s'attribue la propriété de plusieurs terres qu'ils occupent.

En mai 1970, après trois années de lutte, une solution partielle "résolvait" le problème des terres cultivables dans l'aire rurale (cf rapport annexe). Mais celui de l'aire urbaine et suburbaine reste sans solution. Cette aire est en réalité elle aussi typiquement rurale.

Pendant cinq ans, ce ne sont que des heurts périodiques, presque continus. Voici la litanie des agressions de la CODEARA:

1- Juillet 1967: la Société répand ses ouvriers dans les champs et les pâtures des petits cultivateurs "pour tout nettoyer"... Les ouvriers se mettent en grève en déclarant qu'ils ne sont pas venus pour "nettoyer" les plantations de bananes et de manioc des paysans. L'envahisseur est la CODEARA (cf rapport transmis à l'époque à la SUDAM et au Gouvernement du Mato Grosso).

2- Septembre 1967: attaque à main armée et destruction du jardin "du curé", invasion faite sous les ordres du gérant Camargo. L'envahisseur est la CODEARA. Le capitaine Suzi, de la police militaire, prétend qu'il était parti à la pêche (cf rapport transmis au Service National d'Information - SNI, et à l'Institut Brésilien de Réforme Agraire - IBRA).

3- Octobre 1967: attaque à main armée de la maison paroissiale et de l'école, invasion faite sous les ordres du gérant Camargo, aidé de 7 ou 8 "tueurs à gages" armés et soutenus par des éléments en uniforme de la police militaire du Mato Grosso. La police est prêtée par le gouvernement de l'Etat du Mato Grosso et elle est directement payée par la CODEARA. Arrestation d'un employé de la maison paroissiale, M. Yamaki, détenu pendant quarante-huit heures à la prison de la police "privée" de la Société. L'auteur du crime est la CODEARA (cf rapport transmis à l'époque à la Police Fédérale, au SNI et à l'IBRA).

4- Novembre 1967: arrestation de plusieurs habitants, dont Joaquim da Mata avec son plus jeune fils, Polu, Dilce, etc. recherchés dans leurs champs et emmenés, menottes aux mains, jusqu'à Luciára, siège de la municipalité situé à 100 km de Santa Teresinha, avec la complicité active des policiers de la Police Militaire. L'auteur du crime est la CODEARA (cf rapport du chef de la Sûreté de Cuiabá, le colonel Menezes).

5- Novembre et décembre 1967: invasion et destruction de plusieurs maisons d'habitation des petits cultivateurs situées dans la localité même de Santa Teresinha. L'une des maisons est incendiée au centre de la localité. L'agresseur est la CODEARA.

(29 novembre 1967: le président de la République ordonne de prendre les mesures nécessaires à l'expropriation immédiate de Santa Teresinha en faveur des paysans. L'Institut National de Colonisation et de Réforme Agraire (INCRA) se déclare...incompétent pour les zones urbaines et suburbaines, bien que la zone entière soit en situation de conflit caractérisé; il commence très lentement à étudier le problème de la zone rurale. Cf rapport aux mains de l'IBRA et rapport annexe)

6- Décembre 1967: disparition du cheval appartenant à "Chicão" (Francisco); c'est une provocation évidente de la Société. Francisco part à la recherche de sa bête et la trouve au siège de la CODEARA. Sur la demande du gérant Camargo, la police part aux trousses de Francisco. Celui-ci se refusant à rendre le chavel et à donner son fusil de chasse, il est attaqué par l'un des policiers: tous deux tombent à terre. Le policier tire sur Francisco; il le manque, mais blesse légèrement l'autre policier militaire. L'auteur du crime est la CODEARA et sa police "privée" sous les ordres du capitaine Zusi, de Cuiabá, responsable de la police de la région (cf rapport à l'IBRA du 30 avril 1969).

7- Janvier 1968: destruction de la clôture de Joaquim da Mata par le tracteur de la CODEARA. Les petits cultivateurs redressent la clôture et, ensemble, la défendent contre les menaces du gérant Camargo. A l'appel de la Société, quinze soldats arrivent à Santa Teresinha, armés de mitraillettes. Le responsable de la Sûreté de Cuiabá intervient et découvre la perfidie de la Société. L'auteur du crime d'invasion est la CODEARA.

L'IBRA n'a toujours pas fait son apparition... malgré l'ordre administratif du président de la République. L'IBRA commence lentement à envoyer des commissions d'enquête à partir de février 1968.

8- Quand, en mars 1969, l'IBRA cesse d'intervenir, la Société, avec l'appui de la police et la complicité du maire, M. José Barros, auquel la CODEARA a promis dix parcelles de la localité de Santa Teresinha, fait violemment pression sur les habitants pour leur faire signer un document par lequel ils se reconnaissent "envahisseurs" de bonne foi, ils reconnaissent la CODEARA comme propriétaire exclusive de l'aire toute entière, et ils s'engagent à quitter leurs terres moyennant la promesse de recevoir une parcelle de 15m x 33m "donnée" par la généreuse Société!

La majorité des petits cultivateurs demandent conseil au curé et, malgré la présence dans leurs maisons du maire José Barros accompagné de la police en armes, ils se refusent à signer le document inique. C'est à cette occasion que l'avocat de la CODEARA, M. Olímpio Jaime, formule les pires menaces.

9- Avril 1969: suite à ce refus, une invasion violente et à main armée est organisée dans le jardin de M. Reis, leader des petits cultivateurs. Le rapport est établi par la Police Fédérale. Les directeurs de la Société continuent tranquillement leur vie. L'auteur du crime d'invasion est la CODEARA.

10- Castration systématique de tous les reproducteurs des troupeaux des petits cultivateurs qui occupent ces terres bien avant l'arrivée de la Société. Celle-ci se plaint d'une invasion de ses propriétés par les troupeaux des paysans, et cela sous la direction du curé! (cf rapport à la Police Fédérale et à l'INCRA). L'auteur du crime est la CODEARA.

11- Janvier 1970: destruction systématique des plantations de manioc des petits cultivateurs dans le "champ de la confusion" (champ "réintégré" à la Société en juin, et re-réintégré aux paysans en octobre). Devant le refus des ouvriers agricoles de la Société de détruire le manioc, la CODEARA envoie son tracteur - payé par la Surintendance pour le Développement de l'Amazonie - pour faire ce travail. L'auteur du crime est la CODEARA (cf rapport à la Police Fédérale).

12- 23 mars 1970: à Rio de Janeiro, au siège de l'Institut Brésilien de la Réforme Agraire, signature d'un accord aux termes duquel la Société accepte de "donner", telle qu'elle fut délimitée par l'IBRA, une aire destinée aux plantations des petits cultivateurs (aire rurale). Comme M. Seixas, directeur de la Société n'était pas satisfait des termes de l'accord signé en présence du général Augusto Sérgio Ferreira, directeur du Département foncier de l'IBRA, il fait tout simplement disparaître le document de l'IBRA dans la nuit du 23 au 24. L'auteur du crime est la CODEARA (cf rapport transmis au Conseil de Sécurité Nationale).

13- 2 mai 1970: après un "accord" entre M. Murat, co-directeur de la CODEARA, et le colonel Diniz, chef de la Sûreté du Mato Grosso, ce dernier vient à Santa Teresinha pour arrêter lui-même et emmener à Cuiabá le leader des petits cultivateurs, M. Edval Pereira dos Reis. M. Reis restera détenu pendant 72 jours, sans accusation et sans interrogatoire. Il sera libéré sur l'intervention des autorités de la Région Militaire de Campo Grande (Mato Grosso). L'auteur du crime est la CODEARA. (cf rapport transmis au Conseil de Sécurité Nationale).

14- Juillet 1971: pour éloigner certains paysans de leurs anciennes terres, la CODEARA leur propose de les aider à construire une nouvelle maison dans la zone rurale de l'IBRA, en leur donnant à chacun 300 nouveaux cruzeiros(1) comme paiement anticipé d'une indemnisation dont l'IBRA devra faire plus tard. L'estimation... Moyennant quoi, la Société les oblige à signer un document aux termes duquel le paysan renonce à toute réclamation ultérieure. Un inspecteur de la Police Fédérale de Goiânia, M. Milton, présent à Santa Teresinha à ce moment-là, avoue qu'il trouve l'indemnisation un peu faible... L'auteur du crime est la CODEARA.

15- 10 février 1972: invasion violente, à main armée, d'une propriété de la Prélature et destruction du dispensaire en construction, du matériel de construction, de plantations, etc. etc. (cf rapport de sept pages signé de l'évêque Dom Pedro Casaldáliga et du P. Jentel, à la date du 6 mars 1972 à Brasilia).

A cette occasion, des menaces sont proférées à l'adresse du curé et des maçons en leur annonçant qu'ils devront se plier aux exigences arbitraires de la Société. (En 1970 et 1971, nous avons déjà enregistré deux invasions de la même propriété par des géomètres de la Société qui en sont même venus à défoncer les murs de la maison actuelle, alors que le curé était absent de Santa Teresinha, sous prétexte de faire passer leur décamètre. Le curé a énergiquement protesté auprès du gérant-adjoint de la Société et de son géomètre).

L'auteur du crime est la CODEARA. Malgré le flagrant délit, la police locale se déclare incapable de faire respecter l'ordre et le droit...

16- 3 mars 1972: deuxième invasion violente, à main armée, de la même propriété de la Prélature, dans le but de détruire une nouvelle fois le dispensaire dont les travaux ont repris. Cette fois, l'invasion est couverte par la complicité de la Police Militaire du Mato Grosso sous les ordres du capitaine Moacir Couto, et armée de mitraillettes. L'invasion s'est faite sous le couvert d'un mandat d'arrêt lancé contre les membres d'un soi-disant "mouvement" subversif dont le P. Francisco Jentel serait l'élément-clé. (Personne ne devrait s'étonner de la qualité de "meneur" et de l'entêtement du curé, quand on sait que la propriété de la Prélature à Santa Teresinha a été envahie quatre fois par la police privée de la Société CODEARA, dont trois fois avec la couverture de la police militaire).

(1) environ 300 nouveaux francs (N.d.t.)

DEVANT TOUS CES FAITS CRIMINELS, DUMENT DENONCES A CHAQUE FOIS, JUSTICE N'A JAMAIS ETE FAITE.

Nous n'en finirions pas d'entrer dans le détail des agressions et des provocations "mineures", imaginées et perpétrées par une Société qui ignore les droits du peuple.

Nous n'avons même pas fait allusion aux injustices commises par la même Société envers ses propres ouvriers - les "péons": injustices dénoncées par les enquêtes publiques faites par la Police Fédérale.

Il nous reste à souligner un dernier fait douloureux: en 1970, M. Reis, leader des petits cultivateurs, était arrêté par le colonel Diniz en personne, à l'époque chef de la Sûreté de l'Etat du Mato Grosso. Aujourd'hui, n'ayant trouvé dans la localité aucun des soi-disants "leaders civils" éparpillés dans la région, le nouveau chef de la Sûreté du même Etat, le colonel Ivo de Albuquerque, arrête à nouveau et déporte à Cuiabá - à plus de 1.500 km de leurs familles - cinq hommes innocents qui sont emmenés en otage.

Sans l'intervention directe et rapide du Gouvernement Fédéral, aucun des habitants de cette région du pays ne pourra plus croire à aucun gouvernement: le peuple est déçu. Un profond mouvement de révolte jaillit logiquement au spectacle de la Police Militaire - les dignes soldats de la Nation - complice une fois de plus d'une Société privée, elle-même plusieurs fois condamnée par l'opinion publique de la région, par les journaux du pays et même par la Police et d'autres organismes du Gouvernement Fédéral.

Il ne nous appartient pas d'élaborer les solutions requises. Il existe un organisme compétent pour cela au Gouvernement Fédéral, et qui est chargé d'élaborer de telles solutions: l'Institut National de Colonisation et de Réforme Agraire (INCRA). C'est en lui que la population paysanne place ses espérances. Et c'est, en ultime et suprême instance, dans la parole du président de la République, au service du peuple brésilien et au-dessus des intérêts particuliers.

Brasília, le 19 mars 1972

Francisco Jentel
curé de Santa Teresinha
Mato Grosso

(Traduction DIAL - Droits réservés
pour la traduction française)